



ASSOCIATION des USAGERS de la PLAGE du HAVRE  
84, rue Anatole France 76600 LE HAVRE

P-V DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
Du samedi 1 mars 2025

Le HAVRE le 12 mars 2025.

*Le président prend la parole...  
Il ouvre la séance de l'Assemblée Générale ordinaire,*

Bonjour à vous toutes et tous !

Merci d'assister toujours aussi nombreux à cette assemblée générale 2025.

C'est pour moi un plaisir, mais aussi avec une certaine émotion de vous voir cette année encore et de nous remémorer la saison 2024. Après 15 années dans cette fonction de président de l'AUPH, vous l'avez compris, il est temps pour moi de prendre du recul au sein de l'association.

Cette année encore, je me fais donc le porte-parole de notre association pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une « belle année 2025 » !

Une occasion également pour remercier tous ces bénévoles constituant le conseil d'administration, dont certains m'accompagnent depuis plusieurs années et tous ceux qui ont fait vivre notre association lors de ces derniers mandats.

Présents aujourd'hui : Claire BARRAL trésorière, Pascale RANCON et Thierry DUPAS les secrétaires, Pierre DELAHAYE et Didier REGNAULT les Co-Présidents, Alain VICENTE et Dominique LEROY membres CA ...

Jean-Charles TAURIN Web Master est excusé.

Avec eux, l'AUPH bien que remaniée restera déterminée à défendre vos intérêts, votre sécurité et vous offrir d'agréables moments de vie à la plage du Havre...

Je vais également remercier pour leur présence les représentants de mairies et les responsables de la plage et du littoral... Ils nous accompagneront pour répondre à nos attentes et vos questionnements.

Dans ce rendez-vous annuel, nous allons évoquer les moments passés ensemble, les activités et animations que nous avons réalisées la saison passée... Puis nous verrons ceux qui seront programmées pour la saison 2025.

Des « propositions d'amélioration de notre cadre de vie à la plage » et un aperçu des actions à mener pour la saison estivale 2025 seront évoquées.

*La secrétaire de séance après avoir rappelé, le nombre de présents à cette assemblée et le nombre de pouvoirs reçus, 180 personnes, 4 représentants de Mairie + 127 pouvoirs ; donne la parole au Président.*

*Le président présente son rapport moral 2024.*

Une saison estivale 2024, je le disais dans ma lettre « marquée d'un goût amer » ...  
Pas uniquement à cause du temps, mais suite à des décisions municipales incomprises par nos adhérents comme :

- par, encore une fois l'augmentation injustifiée du loyer des emplacements de cabanes, +4,3% en 2024 (était déjà +4,9% en 2023).
- par, la création d'une nouvelle convention « d'occupation des emplacements », remplaçant « l'arrêté municipal » qui convenait à tous les « cabanistes ».
- par, des restrictions budgétaires de services, ne permettant pas une réponse suffisante à notre « plan d'amélioration de vie à la plage », basé sur trois critères fondamentaux (la sécurité, la propreté et les aménagements plage).

Une lettre à Mr le Maire, copie MM. GASTINNE et SAINT MARTIN a donc été envoyé dès le 30 janvier 2024. Elle vous avait été lu par mes soins lors de l'A-G du 2 mars 2024.

A noter que des réactions fortes, des manifestations, une création de « collectif de mécontents », suivis de nombreux échanges avec la direction de la plage, portant sur le sujet « convention » n'ont toujours pas complètement résolu ces points d'articles de « convention ». Même si l'AUPH et un collectif ont pu participer à des améliorations de celle-ci !...  
Bien évidemment nous donneront la parole aux différents invités et « cabanistes » pour un échange qui j'espère sera constructif.

Pendant ces péripéties les « cabanistes » prennent acte des dernières décisions municipales et passent dans une phase libératoire pour eux, celle d'aborder la nouvelle saison estivale 2024.

C'est enfin le réveil de la plage et après le montage de ses structures et de ses restaurants au mois de mars, ce sont les cabanes de plage qui vont s'ériger entre le 13 avril et le 12 mai.  
Le sourire revient chez les « cabanistes » qui très rapidement et uniformément dans tous les villages de cabanes, vont pouvoir profiter de leur résidence secondaire...

Le recensement des gestionnaires de la plage montre alors qu'il y aura environ 840 cabanes présentes sur la plage. Une réimplantation pour certains, côté des Epis, à causes des prévisions de tempêtes, du réaménagement des assises et de la reconstruction de l'épi 8 qui ne se fera qu'en fin de saison estivale...

Une saison qui s'annonce avec des « cabanistes » qui entretiennent leur bien, même si parfois ils sont alertés par les gestionnaires de la plage quand des réparations s'avèrent nécessaires...

Quelques installations et équipements seront réalisés pour répondre à vos demandes et à nos sollicitations exprimées, d'autres seront relancés vers les responsables du littoral, de la plage et la direction des Espaces verts.

Mais, les usagers ont regretté pour cause de Jeux Olympiques de Paris, l'absence des CRS, sur la plage du Havre ? limitant la sécurité à la plage et le fonctionnement opérationnel d'un seul poste de sécurité sur deux pendant la saison...

Heureusement, la SNSM renforcée de certains éléments a pu assurer sa présence. Toutefois ils ne peuvent qu'assurer une sécurité côté mer...

La sécurité côté terrestre (galets, promenades, villages cabanes, restaurants, contre-allée, esplanade, etc...) n'ayant pu être effectuée que par des passages limités de la police municipales...

Dans notre domaine associatif, l'AUPH après l'A-G du 2 mars 2024 a réuni plusieurs conseils d'administration les 2mai, 5sept, 31octo, 28nov, 12déc, 2024 et les 16 & 23 janvier, 2025 ...

Ils permettent d'acter les décisions d'organisation de notre association, de statuer sur la constitution du nouveau bureau... Claire BARAL l'a évoquée en préambule de l'Assemblée Générale Extraordinaire, en présentant les modifications apportées à nos Statuts.

Ils permettent également de programmer et d'organiser nos activités et animations ou de passer des informations comme :

**- Le bilan des adhésions 2024.**

*Bilan des adhésions, géré par Thierry DUPAS et réactualisé à fin 2024.*

Adhérents AUPH 2024	Etaient 2023	Nouveaux	Non reconduits	Nb total cabanes
767	776	62	71	842
Résident au Havre	Hors Le Havre	Dont Hors 76	Adresse e.mail	
621	138	8	673	
Assurance AUPH	Assurance Individuelle			
752	15			
Adhérents sans cabane	Effractions déclarées			
21	3			
Dossiers incomplets	121			

**Remarques :** Trop de retour de bulletins d'adhésions mal renseignés, sans enveloppe timbrée etc. ?

**- Le bilan comptable 2024.**

*Claire BARRAL présente le bilan comptable 2024.*

**COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024**

RECETTES		DEPENSES	
Recettes cotisations	22 470,00	Assurance	11 560,00
Recettes animations	7 785,00	Activités	17 149,61
Subvention	1 000,00	Frais cabane loyer + entretien	639,40
Divers (2 chèques 2023 non encaissés)	30,00	Timbres	1 431,77
		Fournitures bureau et divers	889,36
		Téléphone	230,88
		Hébergement SITE web	320,00
		Publicité	37,20
		Indemnisations suite dégradations	240,00
		Remboursement d'une cotisation	15,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>31 285,00</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>32 513,22</b>
		<b>Résultat 2024</b>	<b>-1 228,22</b>
		<b>Solde banque 31/12/2024</b>	<b>5 093,33</b>

La trésorière rappelle que ces comptes présentés en CA du 23/01/25 ont été approuvés.

Elle demande de procéder au vote d'approbation par l'assemblée :

Abstention : 0

Nul : 0

Le bilan comptable 2024 est adopté à l'unanimité.

#### - Le retour sur les différentes animations réalisées en 2024.

Toutes les activités et animations prévues seront réalisées aux dates programmées :

Le dimanche 30 juin la sortie « Hors les galets du Havre », a permis à 57 personnes adhérentes de découvrir la remarquable île de Tatihou et d'y faire de nombreuses visites accompagnées.

Merci à Pierre DELAHAYE d'avoir programmé cette sortie avec Périer Voyages Groupes !

Les incontournables tournois de pétanque ont lieu les samedi 6 juillet et 31 août, la préparation et l'organisation de tous les bénévoles aidants sera une réussite... Des compétiteurs connus, 32 à chacun des tournois, mais pour cette fois, de nombreuses féminines ont participé à ces deux événements. Alors à l'instigation d'Alain VICENTE la meilleure féminine a reçu un beau trophée. Au terme de ces deux tournois, tous les participants seront récompensés de lots forts appréciés avant de se quitter après un pot de l'amitié.

Comment ne pas oublier ? ce « petit déjeuner à la plage » du dimanche 4 août, ouvert à tous de 9h00 à midi. Il apporte une ambiance champêtre sur la pelouse près du restaurant « les pieds dans l'eau ». En plus d'offrir un petit déjeuner ou une boisson rafraichissante il permet à des centaines de passants de profiter de chants chorales et de danses, orchestrés par les « tourniquettes sisters » et leur orgue de barbarie... Encore une fois, nous devons remercier tous ces bénévoles et nos administrateurs de faire que ce grand événement se réalise.

En ce qui concerne la soirée du 2 novembre, au restaurant des Régates du Havre, 93 adultes et 1 enfant participent à cette clôture de saison... Ils sont animés par deux groupes musicaux. Les Gypsies, deux guitaristes endiablés d'allure « Flamenco » pour leur mettre le feu durant la première partie de l'apéritif dînatoire. La seconde partie de la soirée, pendant le dîner, fut reprise par nos fidèles et talentueux amis du groupe « Fantaisie Animation ». Natacha, Philippe et Richard, ils nous ont entraînés jusqu'à 1h du matin en musique, chants et danses. Une double formule de soirée fortement appréciée par tous les convives. Merci à nombre de nos administrateurs et membres du bureau de l'AUPH de m'aider dans cette organisation.

Je remercie également tous les adhérents aidants et nos partenaires, (les restaurateurs, les commerces locaux, le personnel des B-M, la mairie du Havre et le Département...) ... Avec tous les membres du bureau de l'AUPH et quelques adhérents bénévoles, ils se donnent sans compter afin de réaliser avec succès toutes ces activités et animations.

Les actions de l'AUPH ne se limitent pas aux festivités et des décisions sont prises lors de nos nombreux conseils d'administration :

Comme... la poursuite de son « plan d'amélioration de vie à la plage », présenté auprès des responsables de mairie et également, durant toute la saison 2024, permettant de répondre à certaines de vos attentes en termes de sécurité, propreté et aménagement.

Pourtant il reste encore bien de nombreux points à améliorer voire à modifier... Notamment sur l'esprit de ladite « Convention d'occupation et de mise à disposition d'un emplacement pour l'installation des cabanes de plage ».

Ils seront obligatoirement abordés à la suite avec nos invités au seuil de la saison estivale 2025.

La saison 2024 se termine donc avec le courrier officiel de mairie du 26 septembre, invitant les « cabanistes » à retirer leur cabane avant le 13 octobre 2024.

Alors, c'est pour moi le moment de terminer mon rapport moral 2024, le dernier d'une longue carrière associative comme Président de l'AUPH. Merci de m'avoir écouté... Et avant de nous projeter sur la prochaine saison estivale 2025, je redonne la parole à Mme. BARRAL pour l'acceptation de ce rapport moral.

*La secrétaire de séance reprend la parole et demande si l'assemblée accepte le rapport moral, il est procédé au vote:*

Abstention : 0

Nul : 0

*Le rapport moral est adopté à l'unanimité.*

*Le président reprend la parole.*

Il me reste encore un plaisir, afin de rester encore un bon moment avec vous !  
C'est celui d'aborder avec mes collègues la saison estivale de 2025 ?  
Si vous étiez promeneurs à la plage fin février, vous avez pu voir les premières préparations annonçant l'ouverture de cette nouvelle saison.  
Espérons que nos propositions feront la réussite de six mois de vie à la plage du HAVRE.

### 1 Le calendrier Plage 2025:

*Didier REGNAULT... vous le présente ...et fait ses remarques...*

*Nadia PISIAUX la rédactrice saura confirmer ces dates et apporter des réponses aux éventuelles questions.*

- Règlement du loyer d'emplacement des cabanes, avant le 28 février 2025.
- Ouverture des commerces le samedi 22 mars.
- Dépose des cabanes sans montage par les prestataires privés du 1<sup>er</sup> au 11 avril.
- Installation et montage des cabanes du samedi 12 avril (avec une possible anticipation au 9 avril accordée par la direction plage, ce jour) jusqu'au dimanche 11 mai.
- Ouverture des Bains-Maritimes (10h00 - 18h00) à partir du 1<sup>er</sup> mai.
- Horaire Bains Maritimes 10h00 - 19h00 du 1<sup>er</sup> juin au 31 août.
- Ouverture des postes de secours mardi 1<sup>er</sup> juillet.
- Fermeture des postes de secours dimanche 31 août.
- Horaire Bains Maritimes 10h00 - 18h00 du 1<sup>er</sup> au 28 septembre.
- Autorisation de démontage des cabanes de plage du 15 septembre au 11 octobre.

*SVP ! Il est important de respecter la vitesse de circulation de 10 km/h et limiter le temps d'arrêt au déchargement. Le sens de circulation sur la promenade jusqu'à 11h étant toujours du Ponant vers digue Nord !*

**Des questions se posent :**

- combien de cabanes prévues sur le site cette saison ? Se sera 842 maxi + 6 locations courtes (à noter que  $\frac{3}{4}$  des locations sont demandées par des Havrais !).
- combien de pentes douces aménagées sur la grève ? =6 de prévues

- quels effectifs prévus de surveillance : personnel B-M, CRS, SNSM, Police nationale, vigiles de nuit ? etc... Réponse : Retour des 2 postes de secours, 6 SNSM et peut-être 4 CRS à confirmer, passage de la police municipale pour verbalisations = 150 en 2024 sur tout le site boulevard-plage ?). Nous demandons toutefois une surveillance baignade à compté du mois de mai impérativement les W-E de « beau temps » et d'affluences...

## 2 Programmation de nos activités et animations :

*Pierre DELAHAYE responsable des animations les présente ...*

- Le dimanche 15 juin 2025 = Croisière aux bords de Seine. "Au fil de l'eau"  
45 places inscription par mail, règlement par « payasso » ou par chèque.

Réservé aux adhérents.

*Info : une autre sortie « hors des galets du Havre » : (1 voyage par cabaniste)*

- Le dimanche 7 septembre 2025 = Dîner croisière sur le lac de Poses.

- Les tournois de « Pétanque Plage » Réservé aux adhérents.

- Le samedi 07 juin 2025 Premier tournoi en ouverture :

- Le samedi 05 juillet 2025 = Le deuxième tournoi.

- Le samedi 30 août 2025 = Le troisième tournoi.

- Le « Petit Déjeuner de la Plage » : Ouvert à tous...

-Le Dimanche 03 août 2025 = Organisé par les membres de l'AUPH et tous les bénévoles bienvenus pour participer à l'organisation de l'événement.

Rendez-vous sur la pelouse à côté du restaurant "Les pieds dans l'eau"

- La soirée de l'AUPH.

- Le Samedi 08 novembre 2025 = Soirée de fin de saison organisée par l'AUPH.

Au restaurant des Régates du Havre et animée par le groupe « Fantasy Animation ».

Réservé aux adhérents.

Toutes les infos relatives à ces événements seront détaillées dans le bulletin :

N°37 « Infos de la plage 2025 » qui paraîtra en mai 2025.

Il sera envoyé par « courriel », affiché sur la cabane de l'association, en lecture sur notre site et mis à disposition, aux Bains-Maritimes avec une possible distribution aux cabanes.

Pour réaliser ces événements, l'association a prévu un budget prévisionnel 2025 que Claire BARRAL va vous présenter.

Claire BARRAL trésorière de présente le budget prévisionnel 2025.

### BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

RECETTES		DEPENSES	
Recettes cotisations	22 470,00	Assurance	12 000,00
Recettes animations	11 000,00	Activités	20 000,00
Subvention	1 000,00	Frais cabane loyer + entretien	1 000,00
		Timbres	1 600,00
		Fournitures bureau et divers	1 000,00
		Téléphone	250,00
		Hébergement SITE web	350,00

<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>34 470,00</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>36 200,00</b>
		<b>Résultat 2024</b>	<b>-1 730,00</b>
		<b>Solde banque 31/12/2025</b>	<b>3 370,00</b>

*Le président reprend la parole*

Au cours de cette saison passée, quelques échanges ont été réalisés avec la direction de la plage, les responsables du littoral et d'autres services de l'administration, afin de préparer la saison estivale 2025...

Si certains points que vous usagers et nous association, avons vu évoluer dans le sens de nos demandes, d'autres semblent non résolus et parfois même bloquants afin de démarrer une saison estivale dans la sérénité.

C'est pourquoi nous avons transmis un courrier à Monsieur le Maire, le 24 janvier 2025. Son objet « situation sur la plage du Havre » retrace et réactualise le « plan d'amélioration de vie à la plage du Havre », que j'avais institué en son temps et qui sera repris à ma demande par Didier REGNAULT.

*Didier REGNAULT fait lecture de la lettre adressée au Maire...*

*Lettre jointe en ANNEXE du compte-rendu.*

**4 thèmes abordés :**

1. La sécurité :

2. La Propreté :

3. Les Aménagements :

4. Autres sujets importants :

- le coût de la redevance pour l'emplacement des cabanes
- la convention d'occupation des emplacements
- le renouvellement des commerces saisonniers.

*Après lecture et commentaires de cette lettre à Mr. Le Maire...*

*Un débat s'ouvre entre les responsables de Mairie et l'assemblée afin de réagir sur ces sujets.*

*En priorité le président demande au représentant d'un collectif de « cabanistes » mécontents de s'exprimer sur la convention 2025.*

**« Convention d'occupation et de mise à disposition d'un emplacement pour l'installation des cabanes de plage ».**

*Un échange s'ouvre entre Monsieur Florent SAINT-MARTIN, responsable du littoral, et Pierre BENARD représentant du collectif des « cabanistes » mécontents.*

*Chacun des intervenants restant sur ses positions....*

*Le président reprend la parole.*

**Merci Madame, Messieurs pour vos enseignements.**

Merci aussi à toute cette assemblée qui j'espère saura réagir dans l'échange que je vous propose...

Nos invités pourront répondre à vos questions.

C'est à vous maintenant....

*Après un long échange le président reprend la parole.*

Merci pour cet échange !...

L'assemblée va prendre fin, mais avant de vous libérer, je voudrais vous remercier encore chaleureusement de votre fidélité

Merci aux intervenants et invités...

Nous comptons évidemment sur eux, pour remonter aux autorités compétentes toutes nos remarques et suggestions et surtout de les faire aboutir.

Merci à Nadia PISIAUX, responsable du secteur plage et à son équipe pour le travail effectué tout au long des saisons.

Je l'invite également à remercier, les services municipaux de la plage et les agents SNSM qui ont été présents durant la saison 2024...

Qu'ils soient encore présents cette saison... Et surtout accompagnés des CRS...  
Ils sont un gage de la sécurité de nos personnes et de nos biens.

Comme je tiens à le répéter depuis quinze années, c'est avec le concours de tous que nous préserverons cet énorme patrimoine havrais qu'est la plage du HAVRE et ses cabanes blanches...

Je demande donc, avant de me retirer, que l'AUPH et ses nouveaux dirigeants puissent poursuivre de bons rapports, constructifs, avec la mairie du HAVRE, les gestionnaires de la plage et leur direction, ainsi qu'avec tous nos partenaires et nos voisins restaurateurs.

Nous vous souhaitons encore une fois de passer d'agréables moments à la plage...

Très belle saison 2025 !

**A BIENTÔT SUR LA PLAGE !  
ET VIVE SES USAGERS !**

L'ex Président.  
Jacky DELAMARE



Co-Président  
Pierre DELAHAYE



Co-Président  
Didier REGNAULT

